

AGENCES DE DÉVELOPPEMENT FINANCÉES PAR PLUSIEURS COLLECTIVITÉS : L'EXEMPLE D'ARDENNES DÉVELOPPEMENT

Si la plupart des agences de développement sont financées par une seule collectivité ou un seul groupement de collectivités, certaines bénéficient de financements de plusieurs collectivités et/ou de plusieurs groupements. Parmi elles, Ardennes Développement est co-financée par la région Grand Est et l'ensemble des intercommunalités ardennaises.



DÉCOUVRIR L'AGENCE

Entre avril et juin 2018, le CNER a mené une enquête auprès de toutes les agences de développement adhérentes à son réseau. Les [résultats quantitatifs](#) de ce travail appelant à être complétés par des éléments plus qualitatifs, le CNER publie une série de portraits d'agences visant à illustrer certaines thématiques, notamment celle des financements.

Les collectivités territoriales et leurs groupements financent les agences de développement en moyenne à hauteur de 85% de leur budget global. Si la plupart des structures sont financées par une seule collectivité ou un seul groupement de collectivités (la région pour une agence régionale, l'EPCI pour une agence intercommunale, etc.), **certaines agences de développement sont financées par plusieurs collectivités et/ou de plusieurs groupements de collectivités.**

C'est notamment le cas d'**Ardennes Développement**, qui bénéficie historiquement des financements de l'ensemble des intercommunalités ardennaises, du Département jusqu'en 2016, et de la Région depuis 2017.

Ardennes Développement : une agence co-financée par les EPCI du département et la région Grand Est

Une forte implication des EPCI depuis la création de l'agence

L'agence de développement économique des Ardennes a été créée en octobre 2014 à l'initiative notamment de la Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières-Sedan, devenue **Ardenne Métropole**. Depuis, elle finance l'agence à hauteur de **25%** de son budget global.

Les **sept communautés de communes du département** (Ardenne Rives de Meuse ; Vallées et Plateau d'Ardenne ; Ardennes Thiérache ; Les Crêtes Préardennaises ; Le Pays Rethélois ; L'Argonne Ardennaise ; Portes du Luxembourg), apportent elles-aussi **25%** du budget de l'agence, au prorata de leur population.

Une implication croissante de la région

A la création de l'agence, ces financements des EPCI sont complétés par ceux du **département** (25% du budget global) et de la **chambre économique des Ardennes**, regroupement des trois chambres consulaires (25% du budget global).

En 2017, **la région se substitue au département**, qui met fin à ses financements en application de la loi NOTRe, la Chambre Economique diminuant ensuite fortement sa participation en raison de difficultés financières. En 2018, la région Grand Est s'est impliquée davantage encore dans l'agence en phase avec le SRDEII voté en 2017, et soutient Ardennes Développement à hauteur de **50%** de son budget global, aux côtés de tous les EPCI du département.

Merci au directeur d'Ardennes Développement, **Jean-Louis Amat**, pour ces informations.
Pour en savoir plus